

L'Hebdo

L'info pratique **thouaréenne**

www.thouare.fr **N° 7 - MAI 2020**

La crise sanitaire demande aux citoyens comme aux collectivités de s'adapter temporairement. Votre journal municipal mensuel l'Écho, ne peut être imprimé ni distribué dans les conditions habituelles. C'est pourquoi, l'Hebdo paraît toutes les semaines, afin de suivre l'actualité et vous apporter de l'info pratique. Retrouvez-le dans vos commerces et sur thouare.fr. La Ville remercie les commerçants pour leur aide, qui permet d'assurer la continuité de l'information aux Thouaréens durant cette période.

ZOOM SUR...

UN CONSEIL MUNICIPAL 2.0

▶ L'épidémie de Covid-19 en cours, implique de nouveaux modes d'organisation, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Les instances municipales doivent donc s'adapter, afin que perdure le dialogue citoyen. Thouaré-sur-Loire innove et propose de visionner en ligne, l'intégralité des débats du Conseil Municipal du 18 mai, avec un focus vidéo sur les dispositions prises pour la gestion de la crise sanitaire. À voir sur thouare.fr, rubrique actualités.

ACTION MUNICIPALE

LES MASQUES ARRIVENT CHEZ VOUS



Le dernier numéro de l'Hebdo l'annonçait : la mise sous pli des 10 000 masques achetés par la Ville, a débuté. Pour anticiper leur livraison, - approvisionnement géré par Nantes Métropole sur plusieurs semaines -, la municipalité a fait appel à des bénévoles thouaréens pour la confection de 1 348 masques supplémentaires, lors d'un atelier couture organisé en Mairie. Un travail de fourmi est en cours pour leur distribution dans les 4 500 foyers thouaréens. Pour éviter tout risque sanitaire pour la population, le boîtage est effectué sur le terrain, par les élus. Il se déroule par quartier et prendra encore quelques jours.

FINANCES LOCALES : BUDGET 2020 VOTÉ

Des investissements ciblés sans augmenter les impôts

Lundi 18 mai, le Conseil Municipal s'est tenu à huis clos, dans un contexte inédit d'urgence sanitaire nationale. La séance a réuni les élus en visioconférence. La vidéo dans son intégralité est en ligne sur thouare.fr. À l'ordre du jour notamment, le vote du budget 2020.



Le Conseil Municipal du 18 mai dernier, s'est tenu à huis clos en Mairie, afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur. Il a réuni les élus en visioconférence. Retrouvez la vidéo dans son intégralité sur thouare.fr.

Le budget communal 2020 a été élaboré sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), voté en décembre 2019. « À ce jour, nous n'avons pas la pleine connaissance de l'impact de la crise sanitaire, sur les finances locales. C'est pourquoi nous avons choisi de maintenir le ROB déjà débattu en Conseil Municipal » introduit Cécile Heurtin, adjointe déléguée aux Finances. Elle précise : « Des variations de dépenses et de recettes seront à prévoir. Elles feront l'objet de décisions modificatives dans les prochains mois ». Le budget 2020 s'élève à 17,54 millions d'euros. La gestion financière rigoureuse entreprise par la municipalité, depuis plusieurs années, permet de poursuivre les investissements. « Avec ce budget 2020, nous maintenons nos engagements, plus particulièrement envers les familles, au travers de projets déjà entrepris pour le scolaire et la petite enfance. Nous avons dû tenir compte de l'augmentation de la population. Nos investissements pallient les infrastructures insuffisantes d'accueil des enfants. Cette année encore, nous n'augmentons ni la part communale des impôts, ni les tarifs municipaux. Quant aux subventions aux associations, elles sont maintenues pour un montant de 87 000 € » a commenté Monsieur le Maire, Serge Mounier. Dans la continuité des mesures d'aide, pour la gestion de l'épidémie Covid-19, les élus ont annoncé la mise en place de fonds de soutiens financiers pour les plus démunis et les associations (voir article détaillé au verso).



Lors du Conseil Municipal du 18 mai dernier, Monsieur le Maire, Serge Mounier a annoncé la création de fonds d'aide, afin de pallier les difficultés financières liées à l'épidémie de Covid-19.

SOLIDARITÉ COVID-19 : AIDES MUNICIPALES

30 000 € pour les familles les plus démunies et les associations

Face à la crise sanitaire induite par l'épidémie de Covid-19, certaines familles thouaréennes ont été exposées à des baisses de revenus. Quant aux associations locales, plusieurs ont dû annuler des manifestations ou partenariats, sources de rentrées financières pour le maintien de leur activité. Conscient de cette situation critique, Monsieur le Maire, Serge Mounier, a annoncé lors du Conseil Municipal du 18 mai, la mise en place de fonds de soutiens financiers pour les familles les plus démunies et les associations. « C'est avec la volonté d'agir auprès des foyers les plus modestes, au quotient familial plancher de la restauration scolaire, que nous avons décidé de créer un fonds de soutien Covid-19, de 10 000 €. Nous apportons une aide également aux associations thouaréennes, grâce à une enveloppe dédiée de 20 000 €. Les modalités de répartition seront étudiées dans les semaines à venir, en fonction de chaque situation et de critères à définir. Cette somme s'ajoute aux 87 000 € de subventions versées aux associations » commente le Maire. Soucieux des préoccupations des bénévoles locaux, des Conseils du Sport et de la Culture exceptionnels auront lieu fin mai, afin que les élus fassent le point avec les responsables des associations locales.



Les familles au quotient familial plancher de la restauration scolaire, concernées par l'aide financière attribuée par la Ville, seront directement contactées par les services municipaux.



COLLÈGE LES SABLES D'OR

UNE RENTRÉE SÉCURISÉE POUR LES 6^{ÈME} ET LES 5^{ÈME}

Lundi 18 mai, le collège Les Sables d'Or a rouvert ses portes, pour une rentrée sous le signe de la sécurité sanitaire. « Notre équipe a travaillé collégialement en amont, sur les conditions d'accueil des élèves. Notre organisation est en adéquation avec le protocole sanitaire national : 15 élèves maximums par groupe, des salles isolées, la désinfection régulière des locaux tout au long de la journée... Un parcours de circulation a été balisé, afin d'éviter que les jeunes se croisent. Il a pu être mis en place grâce au soutien logistique de la municipalité » commente Bernard Bénac, le principal du collège. Grâce à ces mesures et à un emploi du temps adapté, 60 % des effectifs de 6^{ème} et 5^{ème} sont de retour au sein de l'établissement.

APPEL AU CIVISME

STOP AUX MASQUES JETÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE !



Les premiers jours de déconfinement offrent leur lot de réalités et pas toujours des plus agréables... Que dire des masques et gants de protection salement jetés dans la rue ? Sont-ils un cadeau offert à la nature, tel un nouveau défi écologique lancé à une planète qui n'a certainement pas besoin de ça ? Ou mieux, un présent laissé négligemment sur la voie publique à des agents de propreté, encore applaudis il y a peu, pour leur dévouement à contenir l'épidémie de Covid-19 ? Rappelons que ces masques et gants honteusement dispersés de-ci de-là sont potentiellement contaminés. Après avoir répété en boucle, les gestes barrières contre le virus, la Ville lance un appel au civisme pour le respect d'autrui et de l'environnement : merci de réserver vos masques jetables et gants de protection utilisés, pour la poubelle.

PLAN CANICULE

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DU CCAS



Le plan canicule est un dispositif de prévention déclenché en cas de fortes chaleurs, géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il concerne les personnes isolées de plus de 65 ans ou en situation de handicap. Les Thouaréens concernés sont invités à s'inscrire auprès du CCAS. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h15 au 02 40 68 09 70 ou contact par mail à ccas@mairie-thouare.fr. À noter : si vous souhaitez être bénévole dans le cadre du plan canicule, faites-vous connaître aux mêmes coordonnées.